

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIMÉ 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

ÉPREUVE INTÉGRÉE
TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'HABILLEMENT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

CODE: 521220U22D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTER-RÉSEAUX

ÉPREUVE INTÉGRÉE TECHNIQUES SPÉCIFIQUES D'HABILLEMENT ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE TRANSITION - DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. FINALITÉS

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette UF doit:

1.1.a. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.

1.1.b. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'épreuve et sa préparation doivent permettre à l'étudiant de démontrer ses connaissances et sa capacité à les utiliser concrètement dans la fabrication de vêtements du type robe, ensemble, manteau ou tailleur, tant pour l'exercice d'un métier que pour un usage personnel.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

Pour être admis à présenter l'épreuve intégrée, l'étudiant doit être en possession des attestations de réussite des UF constitutives de la section à l'exception de celle de l'unité de formation «Épreuve intégrée».

3. HORAIRE MINIMUM

3.1. Dénomination du cours	Classement	Nombre de périodes
Habillement: méthodologie spéciale	CTPP	40
3.2. Part d'autonomie		—
	Total des périodes	40

NB: 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU MÉTIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	FABRICATION
Être capable d'identifier, d'approprier le vocabulaire spécifique aux notions connues et aux techniques exploitées.			
ÊTRE CAPABLE: - de sélectionner, contrôler, utiliser les <u>matières</u> relatives à la réalisation correcte des pièces d'habillement imposées en tenant compte des divers éléments • modèle, caractère, mannequin • qualité d'exécution • prix de revient, temps alloué - de sélectionner, assortir aux matières et modèles les fournitures de <u>mercerie</u> - de sélectionner, approprier, exploiter le <u>matériel spécifique</u> requis par les techniques d'exécution • piqueuses diverses et attachements • presses, fers, etc. - d'exploiter les <u>règles d'organisation du travail</u> en établissant la gamme de montage - de respecter les <u>consignes</u> • d'hygiène et de sécurité • d'ergonomie - d'appliquer: • les critères d'esthétique vestimentaire • les règles de base du bien-aller aux techniques exploitées	ÊTRE CAPABLE: 1. en coupe - de sélectionner le patron de modèle de taille standard conforme à la taille du mannequin - de tirer le patron des souches proposées par le professeur - d'adapter le patron aux mesures et conformation du mannequin - de développer le patron - d'adjoindre ou construire les patrons de pièces complémentaires, détails ou achèvements 2. en découpe - de calculer le métrage adéquat - de prévoir et d'organiser les diverses opérations préalables et d'accomplir la découpe et le marquage - de préparer la bûche	ÊTRE CAPABLE: en techniques d'assemblage - de sélectionner, adapter, exécuter le mode d'assemblage adéquat • aux matières • aux tracés • aux points clés - d'exécuter des poches - de monter parmentures, revers et col au vêtement - d'exécuter et de monter les manches en techniques d'achèvement - de réaliser: • la fente • le bas de parmenture • les boutonnières appropriées au modèle et à la matière - selon la mode, de placer correctement les épaulettes - de poser les boutons en techniques particulières - de réaliser les éventuels renforcements complémentaires dans la veste - de personnaliser le corsage par un détail de garniture	ÊTRE CAPABLE: - de réaliser • une veste avec col et revers «Tailleur» complétée • d'un corsage en version libre

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant démontrera en réalisant une veste garnie d'un col et revers «tailleur» et un corsage «flou» qu'il sait mettre en œuvre les techniques et technologies spécifiques d'habillement.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte notamment de la capacité de l'étudiant:

- de choisir les matières et les achèvements appropriés au modèle et aux critères d'esthétique vestimentaire;
- d'adapter le patron aux mesures du mannequin;
- d'établir la gamme de montage;
- de couper et réaliser une veste et un corsage «flou»;
- de s'assurer de l'aplomb et de la présentation des vêtements réalisés.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer individuellement du matériel nécessaire au bon déroulement de l'épreuve intégrée.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21.